

# Commune d'EVERLY

Les membres du conseil municipal proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des élections municipales, se sont réunis dans le lieu habituel des séances, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Laurence GUERINOT, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**L'an deux mille quinze, le 30 juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Laurence GUERINOT, Maire.**

Présents : Guérinot Laurence, Cacchia Lionel, Deudon Jean-Pierre, Fievet Jean-Pierre, Daher Jean-Philippe, Mauraisin Emmanuèle, Boulay Magalie, Parigot Bertrand, Claeys Daniel, Baudouin Régine, Gimeno Isabelle, Duhamel Dominique

Représentés : Joly Patricia par Bertrand Parigot, Menrath Marie-Christine par Laurence Guerinot.

Absent excusé: Ramjane Jean-Jacques.

Secrétaire de séance : Baudouin Régine

Date de convocation : le 20 juillet 2015

<i>Nombre de conseillers en exercice</i>	<i>15</i>
<i>Nombre de conseillers présents</i>	<i>12</i>
<i>Nombre de votants</i>	<i>14</i>

## Décisions modificatives

### **1 – amortissements (annule et remplace délibération 2015.27)**

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés la décision modificative suivante :

Budget communal :  
*Comptes Dépenses :*

**Investissement**  
Article 2135 : +0.10€

*Compte Recettes:*

**Investissement**  
Article 28051 : +0.10€

**Fonctionnement**

Article 6811-042 : +0.10€

Article 61524 : -0.10€

Ont voté pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

## **2 - transfert de compétences des ordures ménagères**

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés la décision modificative suivante :

Budget communal :

Crédits à ouvrir :**Fonctionnement**

Article 7398 : + 86 384.93 €

Ont voté pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Crédits à réduire :**Fonctionnement**

Article 6554 : - 86 384.93 €

**Informations diverses :**

- Contrat rural : Madame le Maire informe que celui-ci a été accepté et qu'une visite des lieux sera organisée le lundi 14 septembre prochain.
- Projet CONCORDIA : Madame le Maire informe qu'une animation dans le cadre de ce projet se déroulera, le samedi 12 septembre prochain, au soir.
- Futur kiosque : une partie de l'équipe municipale voudrait étudier la possibilité de modifier son emplacement. Madame le Maire annonce qu'une réunion sur place avec les bénévoles du projet et les membres du Conseil Municipal sera organisée prochainement.

**La séance est levée à 20h10**